

L'Association du Troisième millénaire pour le développement de l'action associative (ATMDAS), fondée en 1999 à Errachidia, joue un rôle de premier plan au sein du mouvement des femmes Soualilyates dans le Sud-est, grâce à son engagement distingué pour la promotion de la culture des droits de l'Homme aux niveaux local, régional et national.

La question des droits civils, politiques, économiques et sociaux dans la région du sud-est, particulièrement le droit des femmes Soualilyates à bénéficier des terres collectives, a constitué une priorité dans le programme d'action de l'ATMDAS. Dans ce cadre, l'association a accompagné les Soualilyates dans leur lutte pour leur reconnaissance comme des ayants droit, sur un pied d'égalité avec les hommes, sur ces terres et afin de réaliser la justice sociale conformément aux lois en vigueur.

Ainsi, l'ATMDAS a suscité une dynamique sociale au niveau de la région du sud-est entre les différents acteurs autour de la question des terres collectives, ce qui a permis le lancement d'un débat public à travers l'organisation de "forums du citoyen" dans différentes régions et provinces du sud-est. Ces initiatives ont constitué une occasion pour faire un diagnostic précis du problème des terres collectives et appeler à la modification de la loi qui les régit, afin d'accompagner les dispositions de la Constitution qui stipulent l'égalité des chances entre les citoyens.

Dans une déclaration à la MAP, le secrétaire général de l'Association, Abdennabi Taâlocht a indiqué que ces forums ont constitué un espace de discussion et de dialogue entre les différents acteurs pour identifier les dysfonctionnements, résultant de la méconnaissance des responsables des lois régissant ces terres, d'une part, et de l'inadéquation de ces lois avec les réformes politiques entreprises au Maroc au cours des dernières années, particulièrement les acquis constitutionnels consacrant l'égalité homme-femme, la réalisation de la justice sociale, la reddition des comptes, la transparence et la primauté du droit.

De plus, cet espace associatif a œuvré pour la sensibilisation du tissu associatif dans la région du sud-est, les collectivités soualilyates, les acteurs civils et institutionnels sur l'importance de cette question et la nécessité de la coordination, de la consultation et de l'encadrement des mouvements luttant pour la réalisation de ces droits, a-t-il dit, mettant l'accent sur le rôle qui pourrait être joué par tous les supports médiatiques dans la vulgarisation de la cause des femmes Soualilyates et de leurs droits sur les terres collectives.

L'engagement de l'Association a permis aussi la réalisation de plusieurs acquis et l'émergence d'une nouvelle élite instruite qui assume actuellement la responsabilité de la gestion des terres collectives, a-t-il poursuivi, citant dans ce sens l'élection d'une femme en tant que "Naïba" des terres collectives de la province de Ouarzazate, outre la reconnaissance juridique de certaines associations dans les provinces de Boudnib et de Midelt.

Pour lui, l'organisation du Forum du citoyen était essentielle pour la coordination et le réseautage, en particulier la mise en place du "réseau de coordination rurale Al khank" qui était un important interlocuteur des autorités locales.

Source: allafrica.com